



SOU MAG

Magazine d'informations communales



TERRITOIRE COMMUNAL

Développement local, aménagements-mobilité, logements, présentation du service bâtiments...

CITOYENNETÉ

Budget, projets dans les écoles, nouvelle carte eID, actions en faveur des aînés, activités jeunesse...

ENVIRONNEMENT

Bien-être animal, abattage des arbres, potager collectif, « live green »...

Création et aménagement
de vos espaces verts,
terrassements et terrasses,
clôtures, élagage, piscine.

JARDIMAT



JARDIMAT S.A.

+32 496/27.74.86

jean-michel@jardimat.be

Nandrin

www.jardimat.be - 



LA PASSERINETTE 
centre de soins résidentiels

Maison de repos et de soins - Court séjour

Rue des Deux Tilleuls 69 - 4630 Soumagne

04 377 43 92 - direction@passerINETTE.be

www.srliving.be

La Résidence la PasserINETTE offre un environnement familial et vous propose de nombreux services et activités.

N'hésitez pas à consulter notre page facebook pour les découvrir !



Georges Mpakataris SRL

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Entretiens & dépannages
Pompe à chaleur - Climatisation



Rue Fond du Flo 21 • 4621 Fléron
Tél. 04 377 32 76 • info@mpag.be

www.mpag.be

L'année 2021 est déjà bien entamée.

La crise sanitaire de la Covid-19 est toujours bien présente dans nos vies mais l'espoir est de mise avec le début de la campagne de vaccination.

Celle-ci prendra plusieurs mois mais elle représente le meilleur moyen de voir le bout du tunnel. C'est pourquoi je vous encourage vivement à vous faire vacciner afin de vous protéger vous-même mais aussi vos proches ainsi que l'ensemble des personnes les plus fragilisées que vous pourriez fréquenter.

Je vous invite à suivre nos informations via notre site internet et nos réseaux sociaux pour connaître l'état d'avancement de ce grand programme de vaccination ainsi que les modalités pratiques propres à notre commune (lieux pour se faire vacciner, comment, à partir de quand, ...).



2021 est aussi synonyme de début d'importants travaux à Soumagne. Ainsi, les aménagements du carrefour de Micheroux-Chapelle, entièrement financés par la Région wallonne, seront le grand chantier de cette année.

Ce projet d'envergure vise à renforcer la sécurité de tous les usagers mais aussi à améliorer la fluidité du trafic sur cet axe à forte fréquentation et actuellement composé de 4 carrefours successifs, souvent congestionnés.

Nous sommes bien conscients que durant la durée du chantier, estimée à 10 mois, la mobilité sera fortement impactée et qu'une augmentation du trafic dans les autres voiries sera engen-

drée. Nous mettrons tout en œuvre, en collaboration avec l'entreprise, chargée des travaux, le SPW et les services de police afin d'en limiter au maximum les désagréments.

Nos services vont aussi entamer cette année l'important dossier d'élaboration d'un schéma de développement communal dont l'ambition est de définir une vision à long terme et une stratégie d'aménagement cohérente pour l'ensemble du territoire communal.

Une des premières phases de ce projet sera consacrée à la récolte de vos avis via une phase de participation citoyenne sous forme d'enquête et d'ateliers participatifs, si les conditions sanitaires le permettent. Ce nouvel engagement communal dans la gestion participative permettra aux citoyens de s'engager et de participer activement à la définition des priorités dans des domaines tels que : la mobilité, le développement commercial, la lutte contre les risques d'inondation ou encore les besoins sociaux, économiques, patrimoniaux et environnementaux de notre commune.

Vous découvrirez aussi le quotidien de nos agents du service bâtiment qui entretiennent et rénovent quotidiennement nos infrastructures communales et les écoles.

Ecoles qui ont d'ailleurs commencé l'année sur les chapeaux de roue avec la mise sur pied de plusieurs projets éducatifs visant à l'épanouissement et au bien-être des enfants.

Enfin, nous vous permettrons de prendre un bon bol d'air avec la présentation de nos 2 clubs de tennis, prêts à vous accueillir dès le printemps !

Je vous en souhaite une bonne lecture, et, surtout, prenez soin de vous et de vos proches.

Benjamin HOUET
Bourgmestre



Un budget 2021 à l'équilibre et sans augmentation des taxes5

La Joliette : un enseignement à encadrement différencié8

Ayeneux : « Tous à pied »9

Ateliers bien-être à Evegnée9

Nouvelle carte eID à partir de 2021 11

Entretenir et rénover l'ensemble des bâtiments publics 12

Les logements de transit et d'urgence 14

Aménagements du carrefour de Micheroux-Chapelle 14

Schéma de développement communal : la commune prend son avenir en main ! 15

Affiche verte ou jaune ? 16

Abattre un arbre ? Des règles sont à respecter ! 16

Le site internet du CPAS a fait peau neuve ! 17

Aménager son jardin tout en respectant la faune et la flore 18

Un Code pour le Bien-Être Animal depuis 2019 19

Comment lutter contre la maltraitance animale ? 19

Tennis : nos clubs 21

Un bel hommage pour Chrétien Lejeune 22

SOU MAG

Périodique trimestriel n° 21
Edition : mars, avril et mai 2021
Prochaine parution : juin 2021
Disponible à la Maison communale et au format PDF sur notre site www.soumagne.be

Editeur responsable

Administration communale
Avenue de la Coopération 38
4630 Soumagne
soumag@soumagne.be

Label PEFC

SOU MAG est imprimé sur du papier issu d'une forêt durable et certifié par le label « PEFC ». www.pefc.be



Cécile Douterlot

Pédicure spécialisée
A domicile

Soins complets et soignés. Ongles incarnés,
oeil de perdrix, cors, callosités, crevasses, ...
Matériel professionnel et hygiène garantie



Sur RDV ☎ 0496 84 64 84



f Athénée royal de Soumagne



Enseignement général
Enseignement technique
Enseignement professionnel

Athénée royal de Soumagne

2^e phase d'inscription du 26/4 au 5/7
et du 16/8 au 31/8.

Pour prendre un rendez-vous
pour une inscription, une visite ou des infos
contactez le **04/377 88 20**
suivant les horaires de bureau

L'humain au cœur de l'enseignement

Rue des Prairies, 30 - 4630 Soumagne
04 377 10 00 - www.athenee-soumagne.be

Brasserie Benoît Peerboom Sprl

Bières - Eaux - Limonades - Vins - Spiritueux

Livraison aux particuliers, à l'horeca et festivités
Location de buvettes et matériel

Rue Reux, 66
B-4633 MELEN

Tél./Fax. **04-377 65 49**
GSM **0497/633 390**

Vert service

35
ans

Vente - Service - Location
Matériel de jardinage et génie civil



Lu - Sa 8 - 18h - 0475.63.89.48 - info@vertservice.net
Rue de Nazareth, 10 - 4651 Battice - www.vertservice.net



FUNERAILLES DEJENEFFE

Entreprise familiale

agrée par toutes les compagnies d'assurances décès (Dela, Corona, Axa, ...).

Funérariums climatisés et salles de
réception à votre disposition à :

- Soumagne, 216 av de la Résistance,
- Romsée, 13, rue Emile Vandervelde,
- Robermont (salons au crématorium),



NOUVEAU à Soumagne:
PARKING PRIVÉ
avec accès de plain-pied.

Tél. **04.377.10.61** 24h/24

www.dejeneffe.be

UN BUDGET 2021 À L'ÉQUILIBRE ET SANS AUGMENTATION DES TAXES

Dans sa volonté de gérer les finances publiques avec rigueur, le conseil communal a voté un budget 2021 globalement à l'équilibre.

Les taxes que devront payer les citoyens ne seront pas augmentées et ce malgré le contexte sanitaire. Le CAPI (centime additionnel sur le précompte immobilier) reste fixé à 2.600 centimes additionnels, taux inchangé depuis 2008 et l'IPP (impôt sur les personnes physiques) qui était de 8,5% depuis 2008 a diminué à 8,4% depuis 2018.

Le taux d'endettement est quant à lui aussi maîtrisé puisqu'il sera de 7,69% ce qui est nettement en dessous de la moyenne des autres communes de la province de Liège (8,4%). Le budget total est de 24.397.405 euros répartis en 19.200.399 euros pour le fonctionnement et 5.197.006 euros pour les investissements.

Les actions communales qui seront menées en 2021 dans le cadre de ces investissements peuvent être regroupées en plusieurs catégories :

- **Voiries**
Installation d'un trottoir rue Ardoncour, rénovation et égouttage de la voirie rue Reux et rénovation de la voirie rue du Centenaire
- **Mobilité**
Aménagement d'un parking de covoiturage rue de Wergifosse
- **Bâtiments communaux**
Installation de parafoudres à la maison communale, à l'ancienne Coopérative et au centre sportif

La prime communale couches lavables est reconduite en 2021 !

Toutes les familles domiciliées sur la commune de Soumagne peuvent en solliciter une, pour chaque enfant, entre la naissance et l'âge de 2,5 ans.

Le montant de la prime est fixé à 50% des factures d'achat des couches lavables avec un maximum de 125 euros.

Tous les détails de la procédure et la liste des documents à fournir se trouve sur notre site web www.soumagne.be.

- **Enseignement**
Travaux de rénovations dans les écoles primaires et achat d'un nouveau car
- **Culture**
Aménagement des locaux du centre culturel de Soumagne-vallée pour regrouper l'équipe sur leur principal lieu de travail
- **Cultes**
Rénovation de l'église Saint-Lambert à Soumagne-vallée (l'entretien des édifices du culte est une obligation légale)
- **Logement et aide sociale**
Rénovation de 2 logements de transit dans l'ancien presbytère de Fécher
- **Petite enfance**
Travaux de toiture et changement des revêtements de sol à la crèche
- **Jeunesse et sports**
Installation d'une passerelle sur la Magne rue Saint-Fiacre à Soumagne-vallée pour sécuriser et faciliter l'accès des Scouts, du Patro et des enfants de l'école Saint-Joseph, et rénovations au FC Soumagne
- **Energie**
Renouvellement de l'éclairage public par du LED (économie d'énergie)
- **Cimetières**
Acquisition d'une parcelle pour l'extension du cimetière de Fécher (doublement de la surface)
- **Charroi communal**
Remplacement de véhicules du service technique

RÉPARTITION, PAR SECTEUR, DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE CHAQUE HABITANT	
Voiries	161 €
Assistance sociale	141 €
Police	110 €
Immondices	52 €
Enseignement	44 €
Incendie	33 €
Sports	18 €
Culture	17 €
Egouttage	10 €
Cultes	8 €
Accueil enfance	8 €
Bibliothèques	5 €
Jeunesse	1 €

Nouveaux conseillers à la commune et au CPAS

Sara VASAPOLI et Didier CHARLIER remplacent Thibaut REUCLE et Geoffrey SCHENK comme conseillers communaux pour Citoyen GO.

Du côté de Soumagne Demain, ce sont Ginette BRANDT et Pierre MAILOT qui prennent le siège de conseiller de l'action sociale en remplacement de Joëlle LALLEMAND et d'Albert RODEYNS.



Sara VASAPOLI
Conseillère communale
CITOYEN GO



Didier CHARLIER
Conseiller communal
CITOYEN GO



Ginette BRANDT
Conseillère de l'action sociale
SOUMAGNE DEMAIN



Pierre MAILOT
Conseiller de l'action sociale
SOUMAGNE DEMAIN



ESTHÉTICIENNE & PÉDICURE MÉDICALE

Rue Rosa Luxembourg 66 - 4630 Soumagne

T. **0488/27.95.97**



@atelierbeautebyclairejetteur

www.atelierbeautebyclairejetteur.com

COIFFURE

Au Coup'Coeur



04 388 43 11 | WWW.AUCOUPDECOEUR.BE

Avenue de la Résistance 89 - 4630 Soumagne

AU COUP DE COEUR

AU COUP'COEUR



VO9 CAR-WASH

Rue de la Clef 12 - 4633 Melen

Tél. 087 67 43 03

Lundi au samedi de 8h30 à 19h - Dimanche de 8h30 à 17h

Bon de 2 euros



Les sujets suivants sont l'objet de vos préoccupations

- Entreprise générale
- Gestion et coordination de chantiers
- Planification et organisation de chantiers
- Suivi de travaux et chantiers
- Aide à la construction ou à la rénovation
- Certification PEB
- Audit énergétique
- Projet de lotissement ou de plan masse
- Création d'une nouvelle voirie
- Projet immobilier
- Expertise par contrôle caméra

Pensez **Gesticonstruct**,
une société sérieuse
à votre service

Gesticonstruct SRL

GSM : 0479 29 16 01

info@gesticonstruct.be

Web : www.gesticonstruct.be

Par sympathie



Nurfalisse Solar nrj

CHAUFFAGE / SANITAIRE / POMPES À CHALEUR

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

SOLAIRE THERMIQUE

www.solarnrj.be **Tél. 04 264 01 06**

Chaussée de Wégimont, 73 - 4630 Soumagne

ENFANCE

Un 4^e contrat de salariée pour nos accueillantes

En 2018, nous avons pris part au projet-pilote de la fédération Wallonie-Bruxelles visant à entamer le passage au statut salarié des accueillantes conventionnées.

C'est ainsi qu'en avril 2019, trois accueillantes de notre service Babysoum, ont signé un contrat de travail salarié. Il s'agissait d'une véritable avancée pour ces travailleuses qui n'avaient aucun statut depuis le début de leur carrière.



Compte-tenu de l'évaluation positive de ce projet-pilote, le statut d'accueillant-e salarié-e est amené à remplacer définitivement le statut d'accueillant-e conventionné-e. L'objectif est que l'ensemble des accueillant-es en fonction puisse, progressivement, avoir accès au nouveau statut.

Et c'est ainsi qu'en 2020, notre service Babysoum a pu procéder à l'engagement d'une accueillante supplémentaire retenue par l'ONE sur base de son ancienneté.

Madame Ana Cristina MONSALVE, qui travaille comme accueillante conventionnée



pour notre commune depuis fin 2001, a signé son contrat le 1^{er} février.

Il s'agit d'une véritable reconnaissance professionnelle pour ces travailleuses qui accueillent à leur domicile des enfants âgés de 2 mois à 3 ans, 5 jours par semaine et

10 heures par jour dans le respect du code de qualité défini par l'ONE. Vous souhaitez plus d'informations sur le service ou réserver une place ? Contactez notre assistante sociale, Mme Rachel JAMART.

Service des accueillantes conventionnées
T 04 345 90 97
enfance@soumagne.be

JEUNESSE

Été solidaire, je suis partenaire

« Été solidaire, je suis partenaire » est un programme de jobs pour étudiants, durant les mois de juillet et d'août, qui s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 21 ans qui habitent la commune. La démarche, soutenue par la Région wallonne, vise à impliquer les jeunes dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées. Restez attentifs aux futures informations publiées sur le site internet de la commune et les réseaux sociaux.

Service de la jeunesse
T. 04 377 98 07
jeunesse@soumagne.be



ECONOMIE

Guide communal et commercial

Une nouvelle édition du guide communal et commercial verra le jour dans le courant de cette année. L'occasion pour vous de faire la promotion de votre activité.

Vous figuriez dans la précédente édition ? Vérifiez que toutes vos informations sont bien correctes sur notre site www.soumagne.be, rubrique « Guide des commerces et indépendants ».

Vous venez de démarrer une activité ? Contactez Anaïs LENSSEN pour figurer dans cette nouvelle édition.

Service des affaires économiques
T. 04 377 97 99
anaïs.lenssen@soumagne.be



JEUNESSE

Stages de Pâques

Plusieurs stages seront organisés durant les vacances de Pâques. Pensez à consulter notre site web www.soumagne.be. Toutes les informations pratiques y sont disponibles dans la rubrique agenda.



CULTURE

Concours de nouvelles policières

Vous écrivez ou vous avez envie d'écrire ? Lancez-vous et proposez votre nouvelle policière inédite. Votre oeuvre devra être un texte original, inédit, de maximum 10.000 signes (espaces compris) et appartenir au genre de la nouvelle. Elle pourra être policière, de thriller, avec chute ou à fin ouverte... et avoir pour cadre le village de Soumagne.

Vous avez jusqu'au lundi 3 mai pour faire parvenir votre création à la bibliothèque communale. Le lauréat se verra offrir une belle couverture médiatique sur nos différents supports de communication ainsi qu'un roman policier.

Bibliomédia
T. 04 377 97 90 - www.bibliomedia.be
bibliotheque@soumagne.be



SOLIDARITÉ

Chèques Solidarité

Vous avez jusqu'au 31 mars pour acheter vos chèques Solidarité d'une valeur de 15 euros pour un prix d'achat de 10 euros. Pour rappel, vous pouvez en acheter un par membre de votre ménage. Informations sur www.soumagne.be



LA JOLIETTE : UN ENSEIGNEMENT À ENCADREMENT DIFFÉRENCIÉ

L'école primaire communale la Joliette bénéficie d'un encadrement différencié. Concrètement, cela signifie qu'elle reçoit des moyens de fonctionnement supérieurs à ceux d'une école ayant le même nombre d'élèves.



Plusieurs critères entrent en compte pour déterminer si une école peut bénéficier ou non de ces subsides complémentaires.

Ainsi, chaque quartier de Belgique possède un « score » qui prend en compte différents critères socio-économiques ainsi que sa situation géographique. Chaque enfant inscrit dans l'école apporte avec lui le score attribué au quartier où il réside. Ce sont principalement des enfants du quartier qui fréquentent la Joliette, dont les familles se composent de plusieurs enfants, issus de différentes nationalités.

L'objectif poursuivi par l'école dans le cadre de cet encadrement différencié : mettre tout en œuvre pour la réussite scolaire de l'élève en respectant son rythme, en veillant à son bien-être, avec des aménagements adaptés à ses problèmes.

L'encadrement différencié, c'est quoi ?

Les moyens d'encadrement et financiers octroyés aux implantations bénéficiaires doivent être utilisés au bénéfice des implantations qui les ont générés.

L'école peut utiliser librement les moyens accordés pour autant que le projet global permette de rencontrer 4 grands objectifs : renforcer les

apprentissages de base, lutter contre l'échec scolaire, favoriser la remédiation immédiate et prévenir le décrochage scolaire.

A la Joliette, du matériel, des livres, revues et manuels sont achetés chaque année pour offrir

des activités riches, variées et stimulantes aux enfants. Toutes les classes de la 3^e maternelle à la 2^e primaire sont équipées de tableaux interactifs ou en voie de l'être. Ces moyens permettent ainsi l'aménagement de dispositifs qui faciliteront les apprentissages des élèves plus en difficulté ou en décrochage scolaire.

Les moyens d'encadrement peuvent aussi être utilisés plus spécifiquement et dédiés à l'adaptation à la langue française pour les élèves qui ne la maîtrisent assez. Ils permettent aussi d'accompagner individuellement les élèves présentant des besoins spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements raisonnables (adaptation des feuilles, surlignage fluo, coussin



pour hyperactifs, élastique « pose-pieds » aux pieds des bancs, matériel de manipulation...) si cela s'avère nécessaire.

Un changement important à la rentrée 2021

Dès septembre 2021, l'enseignement spécialisé sera uniquement réservé aux enfants ayant des besoins spécifiques particuliers. Cela implique que les enfants de l'enseignement ordinaire qui bénéficiaient d'heures de soutien via le spécialisé se verront amputés de ces périodes. L'encadrement différencié sera dès lors plus que jamais la meilleure alternative entre l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé. Car il ne faut pas oublier qu'il permet, en outre, d'assurer un lien entre les différents partenaires (logopèdes, ergothérapeutes, CPMS, centres CRA, ...) qui jouent un rôle de soutien important pour les élèves qui en ont besoin.

FORMATION

Ateliers de sensibilisation sur l'eau dans nos écoles

Dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau 2021, le service de l'environnement propose aux élèves de 5^e et 6^e primaires de participer à des ateliers de sensibilisation à la qualité de l'eau de nos ruisseaux.

Ces ateliers intitulés « Les petites bêtes de nos cours d'eau » permettront aux élèves de calculer un indice de la qualité de l'eau sur base de la diversité de petites bestioles qu'ils retrouveront sur le lit des ruisseaux. Un bon moyen de réfléchir à l'impact que peuvent avoir certaines de nos activités sur la beauté de nos cours d'eau !



AYENEUX : « TOUS À PIED »

Les élèves de l'école communale d'Ayeneux ont été sélectionnés par l'ASBL « Tous à Pied » pour réaliser un projet prometteur : l'aménagement d'un sentier de la commune.

Et ils ont choisi un sentier qui fait partie d'une balade déjà fléchée : « La balade du Champêtre » que nous vous conseillons vivement de parcourir ! Grâce à ce projet, les enfants découvrent, apprécient et aident la nature. Et ce, par la mise en place d'actions concrètes : constructions de



nichoirs, d'hôtels à insectes, de perchoirs, de gîtes pour hérissons, plantations de petits arbustes fruitiers, de haies, de bandes fleuries et de tournesols...

Les institutrices, qui les accompagnent dans ce beau projet, sont très enthousiastes : « Il s'agit d'un projet multidisciplinaire qui permettra, par exemple, de pratiquer des notions du cours d'éveil, de voir ou revoir le cycle des êtres vivants, d'observer la germination, de revoir la chaîne alimentaire, de faire des mathématiques en mesurant des distances entre les plantations ou en calculant la distance des sentiers grâce aux échelles... »

Enfin, le projet permettra aux élèves de travailler l'expression écrite et orale : les enfants seront invités à écrire à la commune pour pré-

senler leur projet ». Et quoi de mieux pour en parler, que de donner la parole aux enfants. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils sont très motivés !

Adam : « Je suis sûr que ce projet sera une super expérience. J'espère qu'on aura assez de temps pour le clôturer cette année et j'aimerais bien que des animaux puissent profiter de nos aménagements ».

Nathan : « Je trouve que ce projet est superbe ! Ce ne sera que du positif pour la biodiversité ».

Lénoa : « Je pense que c'est un bon projet, parfait même ! Ce qui me plaît vraiment c'est d'aider les animaux » !

Éloïse : « Je trouve que ce concept d'aménager un sentier est une bonne idée pour les promeneurs qui l'emprunteront et cela leur donnera peut-être des idées pour le reproduire autre part ».

Alessia : « Cela me fait plaisir de participer à un tel projet » !

Nul doute que grâce à leurs aménagements, les élèves rencontreront leurs objectifs : aider la nature et nous la rendre encore plus agréable. Une belle aventure qui s'annonce pour nous tous !

ATELIERS BIEN-ÊTRE À EVEGNÉE

Durant cette année scolaire, tous les élèves bénéficieront d'animations « bien-être ».

L'équipe éducative est persuadée que pour apporter de la sérénité dans notre société, il faut pouvoir prendre soin de soi et des autres. Les enseignants souhaitent donc donner à leurs élèves un maximum d'outils pour



développer la bienveillance, la confiance en soi, l'empathie, la joie, la gratitude...

Le livre « As-tu rempli un seau aujourd'hui ? » a été le point de départ de la première animation. Sans la bienveillance, le bonheur



n'est pas possible. C'est facile et tellement gratifiant de remplir le « seau » des autres et le sien par des actions positives.

Ce concept de remplissage de seau est une métaphore efficace pour encourager un comportement altruiste et bienveillant chez les enfants et leur apprendre les bienfaits des relations positives. Il aide à cultiver l'empathie, la compassion et l'amour.

Aménagement extérieur

- Création de jardins et d'espaces verts
- Entretien des espaces verts
- Réalisation de terrasses et allées
- Installation de clôtures et portails
- Élagage et abattage d'arbres
- Terrassement



Soumagne - H 0498 494 269 - www.cmparcsjardins.be



MICHEL PAQUAY

PEINTURE DÉCORATION • ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

🏠 Rue de la Chapelle, 117
4630 Micheroux (Soumagne)
📞 0475/291.400
@ michel_paquay@hotmail.com
☎ 04/377.21.22
🌐 www.michelpaquay.be
☎ 04/377.22.23



Les sujets suivants sont l'objet de vos préoccupations

- Entreprise générale
- Gestion et coordination de chantiers
- Planification et organisation de chantiers
- Suivi de travaux et chantiers
- Aide à la construction ou à la rénovation
- Certification PEB

Pensez **Gesticonstruct**,
une société sérieuse
à votre service

Gesticonstruct SRI

Ets. DIAS
Transformations - Plafonnage



Fernando Dias Goncalves

Tél./Fax : 04 377 54 74 - GSM : 0477 741 904
Amail : fernando.dias2611@gmail.com
26 rue de Heuseux - 4630 Soumagne
TVA : BE 0774 235 390
www.ets-dias.com

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE MÉTIER.

VM
SECURITE

- » Alarme intrusion & incendie
- » Vidéo surveillance
- » Domotique
- » Contrôle d'accès

0496/ 128 478 • 04/377 88 00

www.vmsecurite.be • vanwers.hugues@vmsecurite.be

Rue Frumhy 34 - 4671 Barchon

Agréé : MI-BZ 20153603 et INCERT A0055



CONSTRUCTION
MÉTALLIQUE
FERRONNERIE
CHAUDRONNERIE
TÔLERIE
CINTRAGE

AAA
ATELIERS ARSENI

6 rue Campagne
4633 Soumagne
+32 (0)4 377 38 87
info@ateliersarseni.be
www.ateliersarseni.be



Rue Crèvecoeur 6 à 4650 HERVE
087.67.55.44 - vilifesjobs@yahoo.fr
www.vilifesjobs.be

Vous êtes débordé par la papperasse?
Nous collaborons avec vous pour gérer l'administratif
de votre activité.

Vous aurez ainsi l'esprit tranquille pour profiter
pleinement de votre activité professionnelle.



ENTRETIEN ET RÉNOVER L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Notre service technique emploie une cinquantaine d'ouvriers répartis dans 4 grands secteurs : l'entretien des espaces verts, la réfection des voiries et trottoirs, l'entretien des bâtiments communaux et le service des fossyeurs.

Dans ce numéro, nous avons choisi de vous présenter le travail quotidien des agents du service chargé de l'entretien et de la rénovation de tous nos bâtiments publics : maison communale, crèche, écoles, bibliothèque, églises, logements du CPAS, ...

Ce service compte 10 agents spécialisés dans les métiers de la menuiserie, de l'électricité, de la peinture, de la plomberie et de la soudure.

Leur quotidien

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas vraiment dans ce service. Bien entendu, une partie des travaux est programmée sur l'année, comme les entretiens récurrents (par exemple les corniches) tout comme les travaux spécifiques aux saisons. Mais la plus grande partie du travail consiste en la gestion urgente des petites pannes et réparations en tous genres, ce que

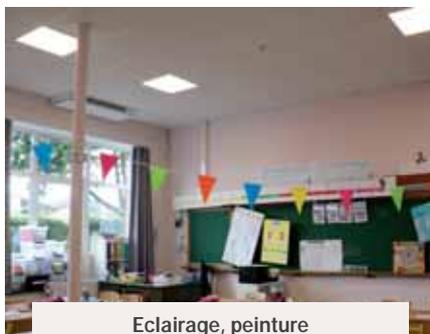
l'on appelle communément les impondérables. C'est pourquoi, lorsque le travail à effectuer est trop conséquent en main d'œuvre et en temps, la commune a pris le parti d'externaliser ce type de travaux.

Des interventions très variées

Le patrimoine immobilier de la commune n'étant pas très récent, les interventions sont nombreuses, surtout dans les écoles ou pour des problèmes de chauffage.

Sans être exhaustif, voici la liste des tâches quotidiennes des agents du service des bâtiments :

► Entretien général des bâtiments



Eclairage, peinture et aménagements dans les écoles

► Transport de matériel pour l'organisation des manifestations communales ou l'organisation des stages

► Travaux d'électricité :

- remplacement des éclairages défectueux et passage progressif au LED
- dépannages
- mise en conformité de bâtiments et notamment des églises



Illuminations lors des fêtes de fin d'année

- installations de matériel WIFI, de tableaux interactifs et d'aménagements cyber-classes
- placement de décorations lumineuses et de sapins durant les fêtes de fin d'année



Gioele

Michaël

Joseph

Pascal

Michaël

Vincent

Daniel

Marc

Alain

PORTRAIT

Kylian, 16 ans, stagiaire en électricité

Kylian VIGNERON est élève en 5^e professionnelle à l'IPH de Herve, section électricité résidentielle. Durant toute cette année scolaire, il accompagnera nos électriciens pour apprendre les ficelles du métier.

Cerise sur le gâteau il a déjà pu réaliser, en parfaite autonomie, quelques installations électriques, notamment au centre culturel de Soumagne-vallée, sous la supervision du responsable de l'équipe, Michaël ZURIATTI.

L'intégration au sein de l'équipe s'est faite tout naturellement grâce, entre autres, à sa volonté de bien faire, sa rapidité de compréhension et son application.

La formation des jeunes, c'est aussi une préoccupation de notre service public !



► Travaux de menuiserie :

- réparations des portes, fenêtres, serrures
- réalisation de meubles sur mesure
- réalisation et placement de faux plafonds
- aménagements divers



Nouveau comptoir de la cafétéria du centre sportif

► Travaux de plomberie :

- réparations des sanitaires, débouchage éviers
- réparations sur les chaudières
- petites réparations de toiture
- entretien des corniches et des plateformes
- remplacement des tuyaux de descente

► Travaux de soudure :

- entretien et réalisation de barrières, portences, bancs, porte-vélos...
- petites réparations sur les véhicules du charroi communal



Barrière de sécurité à l'école communale d'Evégnée

► Travaux de peinture

- mise en couleurs des locaux et des classes
- marquages routiers



Marquage routier rue Tempiet

► Mais aussi :

- relevés des compteurs de gaz et d'électricité
- contrôle des extincteurs
- livraisons de produits d'entretien
- gestion du linge sale...



Rampe d'accès à l'église de Fécher

Vous l'aurez compris, ces missions de base remplissent bien toutes les journées de travail !

LES LOGEMENTS DE TRANSIT ET D'URGENCE : POUR QUI ET DANS QUELLES SITUATIONS ?

La question du re-logement dans le cadre d'un accident de la vie est souvent très problématique. C'est pourquoi nous disposons à Soumagne de plusieurs logements qui peuvent très rapidement être utilisés pour des situations d'urgence. C'est le service logement du CPAS qui en assure la gestion.

Actuellement, deux logements, agréés par la Région wallonne, situés rue de l'Égalité et rue des Trois Chênes sont accessibles, celui de la rue



Logement rue des Trois Chênes (à gauche)
Logement rue de l'Égalité (à droite)



Logement rue des Combattants, rénové prochainement

des Trois Chênes venant d'être terminé. D'ici quelques mois, deux nouveaux logements situés rue des Combattants, dans l'ancien presbytère de Fécher, viendront étoffer l'offre.

Les logements de transit s'adressent à des personnes qui se trouvent momentanément sans logement ou en difficulté pour en trouver un. La location est conclue pour une durée maximale de 2 fois 6 mois.

Le logement d'urgence sert quant à lui exclusivement à reloger une personne victime d'un événement calamiteux (incendie, inondation, ...), et ce pour une période de 3 mois maximum. Il est situé rue de la Libération à Melen.

Démarches

La personne demandeuse d'un logement de transit doit prendre rendez-vous auprès d'un.e assistant.e sociale du CPAS (du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30) afin que sa demande soit actée.

Elle sera alors inscrite sur la liste d'attente pour une prochaine attribution et sera amenée, si ce n'est déjà le cas, à s'inscrire auprès d'une société de logements sociaux (Foyer fléronnais, Logivesdre, ...).

Service du logement du CPAS

M. 0493 35 92 28

pcs@cpasdesoumagne.be

TRAVAUX

AMÉNAGEMENTS DU CARREFOUR DE MICHEROUX-CHAPELLE

En février 2019, la Région wallonne a accordé le permis d'urbanisme pour la transformation et l'aménagement d'un rond-point au carrefour de Micheroux-Chapelle. Ce projet d'envergure, entièrement subsidié par la Région wallonne, vise à renforcer la sécurité de tous les usagers et à améliorer la fluidité du trafic sur cet axe à forte fréquentation et actuellement composé de 4 carrefours successifs, souvent congestionnés.

Les travaux, qui ont débuté le mercredi 17 février, permettront de réaliser plusieurs aménagements :

- Création d'un rond-point et suppression des feux de circulation existants
- Traversée sécurisée pour les piétons et les cyclistes

- Sécurisation des abords de l'école rue Paul d'Andrimont (création d'un dépose-minute, modification de la zone de stationnement)
- Création d'une zone de parcage
- Modification des sens de circulation des rues de la Chapelle et Charles Hansez
- Sortie de la rue sur les Keyeux en tourne-à-droite obligatoire vers le rond-point

Durant les travaux, estimés à 10 mois, les rues de Heuseux et de la Chapelle seront mises en cul-de-sac ainsi que la rue Arnold Trillet lors de la deuxième phase des travaux.

Des itinéraires de déviation seront mis en place. Nous vous conseillons de suivre l'évolution des travaux sur notre site internet et via nos réseaux sociaux



SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL (SDC) : la commune prend son avenir en main !

Depuis janvier 2021, un Schéma de Développement Communal a été lancé pour définir une vision à long terme et une stratégie d'aménagement pour l'ensemble du territoire communal. Une phase de participation citoyenne sera organisée.

Le SDC va dresser le portrait de la commune selon ses caractéristiques propres et il va permettre d'identifier, entre autres, ses besoins sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, de mobilité...

Après avoir analysé en détail toutes les composantes du territoire de Soumagne, l'étude définira des enjeux qui répondront aux défis de demain : lutte contre l'étalement urbain, utilisation rationnelle du sol et des ressources, développement de l'économie, gestion qualitative du cadre de vie et maîtrise de la mobilité.

Le schéma comportera également un volet spécifique concernant le développement commercial (SCDC) ainsi qu'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) qui viendront compléter l'étude dans ces domaines bien spécifiques.

Tous les acteurs impliqués

Plusieurs acteurs participent à la construction de cette étude : la Commune de Soumagne qui

a décidé de sa réalisation, l'équipe du bureau d'études PLURIS en charge de la mission, mais aussi les administrations régionales ainsi que les instances consultatives.

Mais ce n'est pas tout ! Pour enrichir cette démarche générale, il est essentiel de donner la parole aux « experts locaux », c'est-à-dire les habitants et usagers de la commune de Soumagne.

En croisant l'approche scientifique du bureau PLURIS avec l'approche participative de la connaissance des citoyens soumagnards, les richesses et les faiblesses de la commune pourront être mises en évidence.

Votre avis compte !

Dans cette optique, un large processus de participation citoyenne a été mis en place. La première étape de cette démarche débute via un grand questionnaire en ligne.

Cette enquête abordera des thèmes divers tels que : la mobilité, le commerce, l'habitat, le paysage et l'environnement de Soumagne.

Le questionnaire sera accessible sur notre site internet jusqu'au 31 mars 2021. Vous pouvez également y accéder en scannant le QR-Code suivant ou en vous connectant à <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/04b61f78>

Si vous ne disposez pas d'ordinateur ou d'une connexion internet afin de pouvoir répondre à cette enquête en ligne, prenez contact avec le service de l'urbanisme qui vous proposera de soit remplir un exemplaire papier, soit l'accès à un ordinateur.

Par la suite, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires, un atelier participatif public sera organisé. Celui-ci permettra aux citoyens souhaitant s'engager davantage d'affiner les résultats de l'enquête en ligne en partageant leurs vécus et ainsi de co-construire les objectifs de leur territoire.

Votre implication est essentielle puisqu'elle permettra de collecter vos expériences et vos regards multiples sur de nombreuses thématiques qui font partie de votre quotidien.

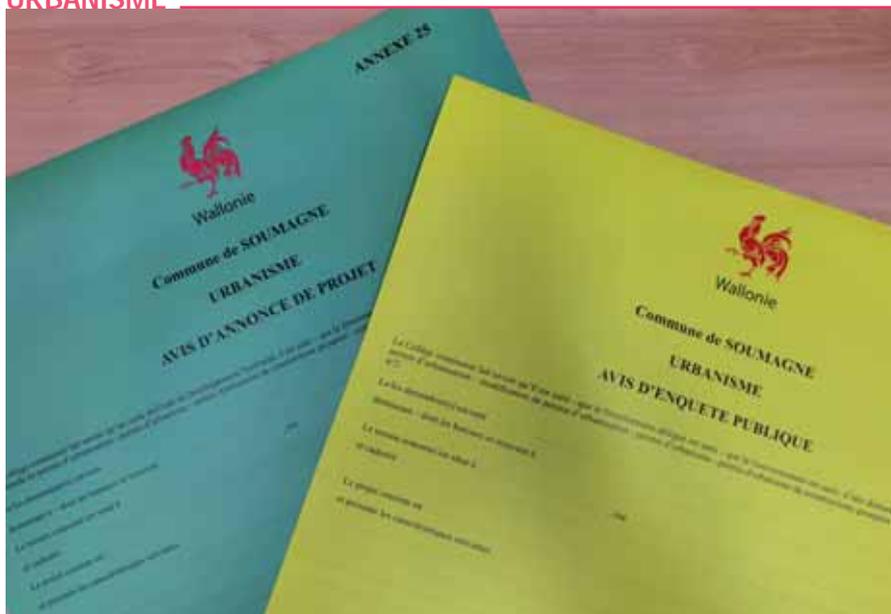
Une page spécifique sur notre site internet www.soumagne.be, rubrique SDC, regroupe une documentation utile sur le projet ainsi qu'une vidéo explicative. N'hésitez pas à la consulter !

Merci d'avance pour votre implication de ce projet car ce sont vos réponses qui permettront de construire ensemble le Soumagne de demain !

Service de l'urbanisme

T. 04 377 97 56 - urbanisme@soumagne.be





AFFICHE VERTE OU JAUNE ?

Lors de l'introduction d'une demande de permis d'urbanisme ou d'environnement par un citoyen ou une entreprise, vous remarquerez qu'une affiche, verte ou jaune, est apposée à l'entrée de la parcelle ou du bien concerné par la demande.

C'est une formalité obligatoire des enquêtes publiques et annonces de projets qui ont pour objectif d'informer les habitants du voisinage d'un projet susceptible d'apporter des nuisances dans leur quartier et leur donner ainsi la possibilité de réagir. L'apposition de ces affiches ne présume en rien, à ce stade, de la décision des autorités communales.

Il s'agit de documents standards, identiques pour toutes les communes. La procédure d'enquête publique existait déjà sous le CWATUP (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine) et s'inscrit dans la continuité de ce qu'il prévoyait. La procédure d'annonce de projet, par contre, est une nouveauté apportée par le CoDT (Code du Développement Territorial). Il s'agit d'une sorte d'enquête publique allégée, applicable pour certains types de projets.

L'enquête publique

C'est la commune qui est chargée de placer les avis d'enquête publique aux valves communales et sur le site internet, mais aussi sur le site du projet et d'informer les riverains (occupants ou propriétaires de biens) dans un rayon de 50 mètres autour du projet.

L'annonce de projet

C'est la commune qui est chargée de placer les avis d'annonce de projet aux valves communales et sur le site internet. Mais, c'est le demandeur du permis qui est responsable de l'affichage sur le site du projet. Aucune information des riverains n'est prévue par le CoDT.

Quelles informations trouver sur les affiches ?

Les affiches, vertes ou jaunes, placées à l'entrée du site du projet :

- décrivent le type de travaux envisagés
- donnent les coordonnées du service communal auprès duquel vous pourrez consulter le dossier et faire part de vos remarques
- précisent le délai dont vous disposez pour exercer vos droits

Le public peut donc consulter les documents relatifs au projet, pendant la durée de l'enquête à la maison communale, après avoir pris rendez-vous au service de l'urbanisme. Ces affiches sont toujours signées par le Bourgmestre et le Directeur général, puisqu'il s'agit d'un document officiel.

Et lorsque le permis est octroyé...

Le demandeur doit apposer l'avis d'octroi de permis (affiche blanche) à l'entrée de la parcelle ou du bien concerné. Et ce, dès le début des travaux et tout au long de ceux-ci.

Service de l'urbanisme

T. 04 377 97 56 - urbanisme@soumagne.be

ABATTRE UN ARBRE ? DES RÈGLES SONT À RESPECTER !

Le patrimoine arboré de notre commune est le bien de tous et, contrairement à ce que certains pensent, chaque citoyen ne peut pas faire ce qu'il veut des arbres se trouvant sur sa propriété...



En effet, notre code de police stipule en son article 22 qu'une autorisation du collège communal est requise pour :

- Abattre des arbres à haute tige
- Accomplir des actes pouvant provoquer la disparition prématurée de ces arbres, via un élagage trop radical par exemple
- Réduire ou faire disparaître des espaces affectés à la végétation

Cette autorisation doit être introduite par courrier ou par courriel au service de l'environnement, **AVANT toute intervention**. Dans certains, un permis d'urbanisme pourrait aussi être nécessaire.

Par arbre à haute tige, il faut entendre :

- Tout résineux qui, à une hauteur de 1,50 m, a une circonférence de tronc de trente centimètres minimum
- Tout feuillu qui, à une hauteur de 1,50 m, a une circonférence de tronc de quarante centimètres minimum

Service de l'environnement

T. 04 377 97 72

environnement@soumagne.be

COHÉSION SOCIALE

De la graine à l'assiette

Le Plan de Cohésion Sociale s'associe aux Amis de la terre et aux Jardiniers de la Belle Fleur pour mettre en place un projet allant de la graine à l'assiette. Deux parcelles sont ainsi mises à disposition pour apprendre à travailler la terre tous ensemble, mais également pour partager, échanger, se rencontrer.

Un coin de verdure, un lieu où on se sent bien et quelques parcelles pour y cultiver des légumes de toutes les variétés et de la convivialité : c'est ce que vous propose un potager collectif !

Se retrouver, mettre les mains dans la terre et se réapproprié son alimentation, c'est le projet que nous vous proposons. Encadrés par des professionnels, vous appréhendez le calendrier des cultures, les plantations, les semis, les soins aux cultures et l'observation du vivant au jardin. Nous vous proposons également

d'apprendre, lors de différents ateliers, à utiliser et transformer les récoltes offertes par le jardin. Ces ateliers seront organisés avec l'asbl De Bouche à oreilles (LI CRAMIGNON) pour travailler autour du fruit des plantations et des récoltes : les avantages de la pomme de terre, les plantes sauvages et aromatiques, les tisanes, les bouillons de légumes, etc.

Le projet développé allant de la graine à l'assiette, les participants devront s'engager à un minimum de présences sur le terrain, mais aussi aux « ateliers alimentation » qui en découlent. Les animations auront lieu le lundi après-midi. Vous habitez Soumagne, vous avez du temps et l'envie de rejoindre ce projet collectif ? Inscrivez-vous avant le 31 mars et dites-nous, en quelques mots, ce qui vous motive !

Plan de Cohésion Sociale
pcs@cpasdesoumagne.be



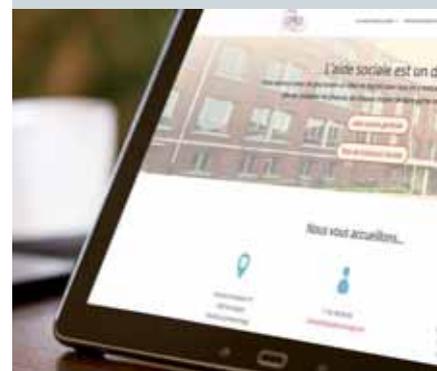
TECHNOLOGIE

LE SITE INTERNET DU CPAS A FAIT PEAU NEUVE !

<https://cpas.soumagne.be>

Voici la nouvelle adresse pour retrouver toutes les informations sur les services, actualités, horaires, permanences...

Tout ce que vous devez savoir à propos du CPAS de Soumagne se trouve dans ce tout nouveau site internet « mobile friendly », qui a été conçu et optimisé pour être utilisé sur tous les formats dont les smartphones et tablettes.



SOLIDARITÉ

Lutte contre l'isolement de nos aînés

Afin de lutter contre l'isolement de nos seniors les plus fragiles, le service de la famille en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale va constituer une base de données communale regroupant les seniors souhaitant être contactés, informés et aidés en cas de situations critiques (canicule, catastrophe, plan d'urgence, crise sanitaire, ...). Même si vous n'êtes pas directement concernés, parlez-en autour de vous, à vos proches ou vos voisins car c'est ensemble que nous vaincrons l'isolement !

Vous souhaitez faire partie de cette base de données ? Remplissez le talon ci-contre ou envoyez-nous vos coordonnées directement par mail.

Joanne BRONSART - T. 04 345 90 91
joanne.bronsart@soumagne.be
Nathalie PAULUS - T. 04 345 91 48
nathalie.paulus@cpasdesoumagne.be

Formulaire à renvoyer à l'attention du service de la famille Administration communale : avenue de la Coopération 38 à 4630 Soumagne

Nom(s) :

Prénom(s) :

Adresse :

Tél :

Nom et tél. d'une personne à contacter en cas d'urgence :

Adresse mail :

Date(s) de naissance :

Par la présente, je marque mon accord quant à l'utilisation de mes données dans le respect de la loi du 25 mai 2018, et ce, uniquement dans le cadre des actions de lutte contre l'isolement prévues au sein de l'Administration Communale et/ou du CPAS de Soumagne. Ces informations seront consignées dans un registre spécialement créé à cet effet, elles seront strictement confidentielles et pourront être consultées, corrigées, retirées par les intéressés à première demande.

Date :

Signature :

Des bulles à verres enterrées

Deux nouveaux sites de bulles à verres enterrées ont été mis en place : le premier, rue César de Paepe, à côté du RAVeL et le second, place de la Gare. Le premier remplace les quatre bulles aériennes qui se trouvaient derrière le Delhaize et qui trop souvent, malheureusement, étaient victimes de dépôts clandestins. Ces nouvelles installations permettent de rencontrer deux objectifs pourtant difficilement conciliables : la collecte des verres et le maintien de la qualité du paysage urbain existant. En effet, seules deux buses sortant du sol indiquent qu'il s'agit bien d'un site de récolte de verres. Cette discrétion visuelle entraîne une nette diminution des dépôts sauvages en périphérie car les études ont démontré qu'un site plus esthétique inspire davantage de respect en termes de propreté.

Elles permettent, en outre, un accès plus aisé pour les personnes à mobilité réduite. Enfin d'un point de vue nuisances sonores, les bulles enterrées sont moins problématiques que les bulles aériennes.



ENVIRONNEMENT

Campagne de dératisation

Depuis quelques années, une prolifération de plus en plus importante de rats est constatée chez certains particuliers, dans quelques espaces publics, mais aussi dans notre réseau d'égouttage et aux abords de certains ruisseaux. Afin de contrer cette prolifération, nous avons décidé d'organiser non pas une, mais deux campagnes intensives de dératisation en 2021. L'une d'elles est annoncée dans le calendrier Intradel : elle aura lieu du 6 au 8 septembre 2021. L'autre, par contre, n'y apparaît pas et se déroulera du **8 au 10 mars 2021**. Tout particulier soumagnard ayant des problèmes liés à des rats à son domicile peut s'inscrire à cette campagne de mars à partir du 15 février 2021. Ce service est gratuit, à condition que les nuisances soient bien provoquées par des rats. Dans le cas contraire (souris par exemple), le service sera facturé au citoyen.

Service de l'environnement

T. 04 377 97 72 - T. 04 377 97 57

AMÉNAGER SON JARDIN TOUT EN RESPECTANT LA FAUNE ET LA FLORE

Avec le confinement, nos espaces verts sont devenus essentiels pour nous permettre de nous évader de nos 4 murs, prendre l'air et nous reconnecter avec la nature. Nous sommes nombreux à avoir investi dans l'aménagement de nos extérieurs à défaut de partir en vacances.

Voici quelques astuces pour imaginer votre petit coin de paradis en respectant la nature et votre budget.

Tout d'abord, il n'est pas nécessaire de posséder tout le matériel du jardinier professionnel. Les machines et outils dont vous n'avez que ponctuellement besoin peuvent être loués ou partagés. La location vous évite de prévoir un

Vous avez prévu de créer ou renouveler votre pelouse ?

Il n'est pas nécessaire de faire mourir la végétation existante avec des herbicides qui pollueront votre sol et vous feront perdre votre temps et votre argent. Les herbicides n'agissent pas sur les semences des « mauvaises herbes » présentes dans le sol et celles-ci germeront inévitablement.

Coupez simplement à ras et la végétation restante servira d'engrais quand le sol sera labouré. N'hésitez pas à semer une prairie fleurie sur une partie de l'espace pour le plaisir des yeux, pour offrir un garde-manger aux insectes et oiseaux et vous épargner de la tonte.



espace de rangement et vous permet d'utiliser du matériel de qualité entretenu par des professionnels.

Vous souhaitez planter une haie ?

Privilégiez les essences indigènes, la commune peut vous en fournir la liste et demandez conseil à un pépiniériste pour vous assurer de la vitesse de croissance et de la hauteur maximale des plants que vous choisirez pour limiter le travail de taille. N'oubliez pas non plus les hôtes de nos jardins : certaines variétés sont plus propices que d'autres à offrir un refuge et de la nourriture aux animaux.

Vous avez l'intention de placer une clôture ?

Pensez à laisser quelques couloirs de passage aux hérissons pour leur éviter la route (15 x 15 cm).

Vous désirez acquérir un outil de tonte ?

Les robots-tondeuse s'avèrent très pratiques : leur passage très régulier évite d'évacuer les déchets de tonte mais laissent derrière eux un désert vert inhospitalier. Ils sont aussi un réel danger notamment pour les hérissons la soirée et la nuit. De plus, les robots révèlent des pannes souvent difficiles à solutionner ce qui pose un problème de durabilité et de production de déchet. Il est donc important de prendre en considération la production et l'élimination d'un produit lors de son achat. La touche finale pour se détendre à l'extérieur : un mobilier de qualité qui pourra être facilement entretenu et protégé hors saison pour qu'il dure dans le temps.

En espérant pouvoir bientôt inviter quelques amis à prendre un verre sur la terrasse en profitant de toute la beauté que peut nous offrir la biodiversité de nos espaces verts ! Santé !

UN CODE POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL DEPUIS 2019

Le code wallon du Bien-Être Animal est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Il a pour ambition d'assurer la protection et le bien-être des animaux, en tenant compte de leurs besoins physiologiques et éthologiques, ainsi que de leurs rôles au sein de la société et de l'environnement.

L'avancée essentielle de ce texte est la reconnaissance de la sensibilité des animaux. Leur souffrance constitue donc désormais un aspect décisionnel des dispositions prévues dans ce code.

Rôle des communes

Notre service environnement est là pour être votre relais et répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser, que ce soit en termes de détention, de bien-être, de maltraitance ou d'abandon.

C'est à la commune que revient la mission de gérer les animaux abandonnés, perdus et errants sur son territoire. Pour ce faire, nous avons conclu une convention avec la SRPA de Liège pour l'accueil de ces animaux. Pour les animaux porteurs de marques d'identification, le propriétaire sera averti et il disposera de 20 jours à partir du jour où il a été recueilli pour récupérer son animal. Passé ce délai, la SRPA en devient propriétaire. La personne qui a abandonné ou perdu son animal est redevable des frais générés par la prise en charge de celui-ci, qu'il soit restitué ou non.

Les chiens en laisse ! Les déjections à la poubelle !

Lorsque vous vous déplacez sur la voie publique avec votre animal de compagnie, plusieurs règles de « vivre ensemble » sont à respecter. Ainsi, il est interdit aux propriétaires de laisser errer ceux-ci, sans surveillance en quelque lieu que ce soit, sur les voies publiques mais aussi dans les propriétés d'autrui. Les chiens doivent donc être tenus en laisse par leur propriétaire, apte à les maîtriser.

De plus, ceux-ci sont tenus de veiller à ce que

leurs animaux n'abandonnent pas leurs excréments sur la voie publique. C'est pourquoi il est nécessaire de se munir en permanence du matériel nécessaire pour ramasser ces excréments et les jeter dans une poubelle publique.

Enfin, il est défendu d'exciter les animaux contre les personnes, de les encourager à se battre entre eux ou de les effrayer. Des amendes administratives pourront et seront appliquées aux contrevenants ! Celles-ci sont détaillées dans les articles 55 à 58 de notre code de police.



Action de stérilisation des chats errants

Plus de 200 villes et communes ont mis en place une action de stérilisation des chats errants, pour leur éviter, ainsi qu'aux générations à naître, la fourrière ou la misère. Un partenariat financier entre une asbl ou une convention avec les vétérinaires formalise la procédure. Les chats errants capturés sont ensuite relâchés sur leur lieu de vie.

Si vous constatez la présence d'un chat errant et que vous désirez nous aider dans cette action en le capturant à l'aide d'une cage pourvue d'un appât alimentaire, nous pouvons vous mettre en contact avec une association porteuse du projet.



Service de l'environnement
04 377 97 72
environnement@soumagne.be

COMMENT LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE ?



Le code wallon du Bien-Être Animal prévoit des sanctions en cas de maltraitance, négligence, cruauté ou d'abandon d'un animal. Dans de tels cas, une peine d'emprisonnement et/ou une amende administrative sont prévues.

Les communes disposent, depuis l'entrée en vigueur du code wallon pour le bien-être animal, de davantage de pouvoir en matière de saisie administrative des animaux. Il est donc possible d'agir rapidement si un animal est en danger !

Comment faire ? Si vous êtes témoin d'un acte de maltraitance, négligence, cruauté ou d'abandon d'un animal, contactez directement :

- La SRPA de Liège
T. 04 252 96 36
- La Police : 101
- Service communal de l'environnement
T. 04 377 97 72
- L'Unité du Bien-Être Animal wallonne
bienetreanimal.wallonie.be

En outre, vous pouvez aussi, en cas de perte de votre animal, en faire part à la SRPA qui dispose d'un fichier listant les animaux disparus.

Que faire si l'on trouve un animal vivant, blessé ou mort ?

La commune a fait l'acquisition d'un lecteur de puce électronique, ce qui permet d'identifier le propriétaire pour autant que l'animal en dispose. Si vous trouvez un animal perdu ou blessé, contactez notre service de l'environnement qui pourra se rendre sur place pour tenter d'identifier le propriétaire.



Camions grues de 10 Tn à 100 Tn
Grues électriques et élévateurs de 2 Tn à 22 Tn
Transports exceptionnels Service d'urgence
MANUTENTIONS GRUE POTAIN IGO 50
DÉMÉNAGEMENT INDUSTRIEL
STOCKAGE 15000 M2

Grue télescopique de 35 Tn à 250 Tn

Tracteurs grues de 32 Tn à 100 Tn
Grue sur chenilles

Reconnaissez nous sur Facebook

PHARMACIE DE MICHEROUX
Rue Paul d'Andrimont 89
4630 MICHEROUX
Tél. 04 377 91 00

APB 627301

*Le retour du printemps et du soleil nous amènent à vous conseiller différemment...
N'hésitez pas à nous interroger en cas d'allergie, piqûres d'insectes, coups de soleil, fatigue ou stress, ...
Votre pharmacien vous connaît et prend soin de votre santé !*

STUDIO Prométhée
Photographie

Pour vos meilleurs souvenirs de communion !

Studio photo
Livres-photos
Photos d'identité
Portraits - Albums
Photos d'entreprise
Reportage de mariage
Photos de communion
Encadrements - Conseils

11 rue César de Paepe
4630 Soumagne
04 377 09 96
studiopromethee@skynet.be
www.studiopromethee.be

GARAGE CARROSSERIE 95 SPIROTTE
GSM : 0475/43.59.98

carrossier-réparateur-achat & vente de véhicules d'occasion

- Achat-Vente de véhicules d'occasion
- Entretien et réparation toutes marques
- Réparation petit utilitaire - remorque
- Vente et montage de pneus

REQUAL
QUALITY - SAFETY - PRICE - WARRANTY

rue Saint Flacre 10 - 4630 SOUMAGNE

Kalianne

Prêt à porter féminin

Ouverture du mardi au samedi de 10h - 18h
Rue Pierre Curie, 2 - 4630 Soumagne
04 377 12 17 - Boutique-Kalianne
www.kalianne.be

ANDRE Gonay S.A.
CARROSSERIE

RÉPARATION TOUTES MARQUES
www.carrosserie-gonay.be

Rue Campagne 117
4630 Micheroux (Soumagne)
Tél. 04 377 12 91
Gsm 0477 33 56 69
Fax 04 377 31 76
Email carrosserie-gonay@skynet.be

NAJA : Appareil piloté par ordinateur permettant le contrôle des véhicules avec une précision inégalée

Agreee par les assurances
Réparation de pare-brise
Lettrage de véhicules

EUROGARANT
Garantie / Waarborg
Eik. nr. / N° d'agr.
167
AIRC

TENNIS, SON HISTOIRE

Le tennis est une adaptation anglaise du jeu de paume. Celui-ci consistait à se renvoyer une balle, appelée un éteuf, au-dessus d'un filet et se pratiquait en individuel (1 contre 1) ou en double (2 contre 2). Le jeu de paume était pratiqué par la noblesse de l'époque.

La manière singulière de comptabiliser les points au tennis trouve également son origine

dans le jeu de paume. En effet, la première mise en jeu s'effectuant à 15 pas, puis à trente, puis à quarante, au fur et à mesure de l'avancement du jeu. Le tennis est né selon les sources entre 1850 et 1870, soit 4 siècles après le jeu de paume, lorsqu'un major anglais esquisse un court de tennis sur le gazon de sa propriété.

Actuellement, Joachim GÉRARD, athlète paralympique, fait briller les couleurs du drapeau belge au sommet des classements internationaux.

Le saviez-vous ?

Le match le plus long de l'ère Open a eu lieu durant le tournoi de Wimbledon en 2010 et il opposait le Français Nicolas MAHUT à l'Américain John ISNER... et il a duré... 11 heures et 5 minutes, réparties sur 3 jours !

A l'époque, il n'y avait pas encore de tie-break au 5^e set. L'américain s'est finalement imposé sur le score de 70 à 68 dans cette dernière manche !

Nos clubs à Soumagne

A Soumagne, vous avez le choix entre deux infrastructures pour vous adonner aux joies du tennis : le TC Pensery et le TC Ladrie. Actifs depuis près de 40 ans, on peut sans conteste affirmer qu'un point commun les réunit : leur caractère convivial et familial.

Leur objectif est de favoriser la rencontre et l'intégration de tous les membres, quel que soit l'âge et le niveau, dans les valeurs de fair-play et d'amusement. A tel point que les deux clubs n'hésitent pas à s'entraider et à déterminer de concert leurs dates de tournois afin de pouvoir participer aux activités du club voisin ! Un bel état d'esprit qui mérite d'être souligné. Les membres sont principalement des familles mais l'objectif avoué des 2 clubs est d'attirer plus de jeunes, via un encadrement sportif étoffé et la formation d'équipes pour les inter-clubs.

Le TC Pensery

Le club dispose de 3 terrains synthétiques, inaugurés tout récemment (il y a 2 ans) et qui offrent de multiples avantages : outre le fait que les sensations de jeu sont quasi les mêmes que sur une surface traditionnelle en brique



Collection de raquettes
au Club House du TC Pensery

pillée, ce revêtement offre surtout la possibilité de jouer toute l'année ! L'éclairage LED des terrains qui vient compléter les installations permet de ne pas interrompre les matchs et d'allonger les plages d'ouverture.

► Les atouts du club

Le club est totalement autogéré, y compris dans la gestion du Club House. Ainsi, tous les membres ont la clef des frigos, ce qui permet, à tout moment, à ceux-ci de prendre un verre après leur match. Cette marque de confiance contribue sans conteste grandement à l'ambiance chaleureuse et conviviale du club et permet aussi de pratiquer des prix très démocratiques. L'environnement retiré des installations permet aussi aux plus jeunes d'accompagner leurs parents sportifs qui peuvent en toute tranquillité profiter de leur match sans pour autant constamment surveiller les enfants.

► Et pour le futur ?

Miser sur le recrutement et la formation des jeunes avec l'arrivée récente d'un deuxième entraîneur.

Président : Alain LEMOINE
Secrétaire (et inscriptions) :
Pascal LEFEBVRE - pasconic@skynet.be

Le TC Ladrie

Fort de ses quelques 250 membres, le club propose 6 terrains en brique pillée, éclairés, ce qui offre la possibilité de jouer même quand la lumière du jour n'est plus suffisante. Véritable club familial, et malgré la situation sanitaire, le club a vu ses affiliations augmenter en 2020 grâce notamment aux nombreux jeunes qui ont décidé de s'adonner au tennis après y avoir accompagné leurs parents.

► Les atouts du club

Les responsables du club ont à cœur de mettre sur pied des activités qui permettent de mixer les différentes catégories de joueurs, ce qui selon eux est un important facteur d'intégration. Ainsi, tout au long de la saison, sont organisés : des petits-déjeuners, la nuit du tennis, un tournoi intime, ... Le cadre bucolique dans lequel sont situées les infrastructures est un atout incontestable : la vue sur la vallée de la Magne est impressionnante et les abords du club, très verdoyants sont régulièrement entretenus par deux bénévoles. Le tout complété par une jolie terrasse qui offre une belle vue sur les terrains.



Vue sur les terrains
du TC Ladrie

► Et pour le futur ?

Le club ambitionne de pouvoir construire des terrains synthétiques afin de pouvoir prolonger la saison et de ne plus être tributaire des conditions météo. Depuis 3 ans, le club a aussi mis sur pied une école de tennis agréée avec pour objectif d'attirer et de former les plus jeunes.

Présidente : Françoise BANCERZ
Secrétaire (et inscriptions) :
Sabrina CHRISTOPHE
sabrina.christophe@hotmail.com

UN BEL HOMMAGE POUR CHRÉTIEN LEJEUNE

Le tronçon de voirie compris entre la rue du Fort et la rue Militaire à Cerexhe-Heuseux portera désormais le nom d'un soldat soumagnard mort au combat : Chrétien LEJEUNE.

A l'âge de 20 ans, Chrétien a été mortellement blessé dans les tranchées le long de la route

parfaitement le terrain à explorer. La patrouille se glisse hors du fort par la tour de prise d'air, protégés par le feu des fusils mitrailleurs des troupes du fort. Après un combat acharné, la patrouille a réussi à franchir la ligne ennemie mais le soldat LEJEUNE paiera de sa vie cette action héroïque. Il sera tué à Tignée, à une centaine de mètres de sa maison.

Il sera découvert par son papa, qui en sa qualité de garde champêtre sera dépêché sur place et fera la macabre découverte.



Chrétien Lejeune
4/1/1920 - 14/5/1940
Domicilié à Evegnée, rue du Village
Mort au combat pour défendre sa patrie

Micheroux-Barchon, à une centaine de mètres de son domicile. Revenons quelques années en arrière... la guerre a débuté le 10 mars 1940, 4 jours plus tard, le commandant du fort d'Evegnée décide de faire sortir une patrouille pour évaluer la position et le matériel des troupes ennemies.

Quatre soldats sont volontaires pour cette mission dont le jeune Chrétien LEJEUNE. Ils habitent les environs du fort et connaissent donc

Soumagne a donc décidé de rendre hommage à ce jeune homme, mort pour défendre sa patrie, en permettant de perpétuer sa mémoire.



MAISON COMMUNALE

Avenue de la Coopération 38 à 4630 Soumagne
T. 04 377 97 97 - F. 04 377 97 01
commune@soumagne.be
www.soumagne.be

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Service de la population

Permanence le samedi de 9 h. à 11 h 30
et tous les 1^{er} jeudis du mois de 16 h 30
à 18 h 30 sur rendez-vous.

Service de l'état civil

Des rendez-vous sont possibles en dehors
des heures d'ouverture

Service de l'urbanisme

Mardi et mercredi de 8 h 30 à 11 h 30
Jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Horaires détaillés par services sur soumagne.be.

Fermetures

5/4 (Lun. Pâques), 1/5 (Fête Travail), 8/5 (Fête
Victoire), 13/5 (Ascension) et 24/5 (Pentecôte)

COLLÈGE COMMUNAL

Benjamin HOUET, bourgmestre

T. 04 377 97 54
benjamin.houet@soumagne.be

Peter BRAGARD, échevin

Finances et budget, développement économique, emploi, ...
M. 0494 29 81 72
peter.bragard@soumagne.be

Jean-Michel HAESVOETS, échevin

Aménagement du territoire, mobilité, citoyenneté et gestion participative, ...
jean-michel.haesevoets@soumagne.be

Véronique DELMAL, échevine

Enseignement, officier de l'état civil, ...
veronique.delmal@soumagne.be

Yves TRILLET, échevin

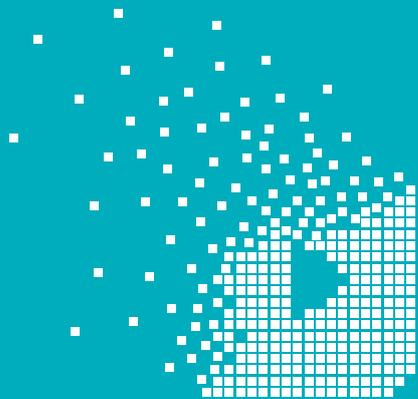
Sport, jeunesse, culture,
NTIC et Smart City, ...
yves.trillet@soumagne.be

Michel MORDANT, échevin

Travaux, environnement et agriculture, tourisme, ...
M. 0479 01 82 20
michel.mordant@soumagne.be

Marielle THOMASSIN

Présidente du CPAS, famille,
cohésion sociale, logement, ...
M. 0495 18 74 57
marielle.thomassin@soumagne.be



UNImédia

EDITIONS | MULTIMEDIA

Est désormais
multimédia! 100%

Unimédia est le leader wallon en matière de guides de proximité financés par la publicité :

- guides et bulletins d'informations communales ;
- annuaires commerciaux (Guides Vlan) ;
- brochures d'accueil des patients d'hôpitaux.

Confiez votre image à un partenaire sérieux et fiable.



📍 Rue Joba 9 – 4053 Embourg
Siège d'exploitation : Rue Edouard Baillon 1 Bte 5 – 6224 Fleurus
☎ 04 224 74 84 – 🖨 04 224 23 69
🌐 www.uni-media.be –  UNImédia Editions Multimédia
🗣 Contact: Jean-Michel Delforge – info@uni-media.be

Funérailles **REMACLE**

Successesseur G. Grosjean

Des funérailles dignes à prix raisonnables

Funérarium à Soumagne, Rue de l'Égalité, 28
Entrée et parking également par la rue Puits-Guillaume.

Salons séparés pour chaque famille avec son propre espace-cuisine.
Salles de réception.

Nous disposons également de deux funérariums,
à Blegny et à Saive ainsi que de salons
au crématorium de Robermont.

Contact :

24h/24 au 04 387 46 21

Remacle J-Ph

funeraillesremacle.be

Possibilité de différents types de contrat de prévoyance obsèques selon votre situation et votre budget.



LA CITADINE ALLEMANDE PRÊTE POUR L'AVENIR

OPEL, LA MARQUE.

RENIER, LE SERVICE.

LE NOUVEAU MOKKA : 100% DE PLAISIR DE CONDUITE

MOTEURS THERMIQUES ET ÉLECTRIQUES DISPONIBLES

RENIER
info@garage-renier.be • www.opel-renier.be

Rue de Limbourg 31 • 4800 Verviers • 087 69 27 28
Rue de la Clef 6 • 4633 Soumagne • 087 69 27 28



Informations environnementales (décret royal 19/03/2004) : opel.be.

CORSA \square 4,0-6,0L/100KM \blacktriangle 105-140 G/KM (WLTP) MOKKA-E \blacktriangle 0 G/KM 17,6 kWh/100 KM AUTONOMIE 322 KM (WLTP)

La consommation et les émissions de CO₂ sont déterminées selon la World Harmonized Light Vehicle Test Procedure (WLTP) selon les normes. R (CE) n° 715/2007, R (UE) n° 2017/1153 et R (UE) n° 2017/1151. Contactez votre concessionnaire pour obtenir toutes les informations sur la fiscalité de votre véhicule.



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.